CHARTE POUR LA PAIX ET L'UNITE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Les signataires de la présente charte pour la paix et l'unité en République Centrafricaine réaffirment avec force que la République Centrafricaine est une et indivisible. La République Centrafricaine est un état laïc, multiethnique et multiconfessionnel.

Comme le déclare la Charte du Mandé (Mali) élaborée en 1236 :

« Toute vie (humaine) est une vie.

De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre.

Que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin

Que nul ne cause du tort à son prochain

Que nul ne martyrise son semblable

Tout tort causé à une vie exige réparation ».

Citons l'extrait du préambule de l'Acte Constitutif de l'UNESCO : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la Paix ».

La situation que vit la République Centrafricaine depuis des décennies nous interpelle. Son histoire récente est une tragédie. Cependant il n'y a pas au monde un chemin déjà tracé pour la réconciliation et la paix. L'unique voie conseillée depuis les temps anciens reste l'élan du cœur et la volonté de vivre ensemble en privilégiant la culture du dialogue et de la tolérance.

Comme le stipule la Charte des Peuples des Nations Unies dans son préambule : « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ».

A cet effet, les participants(es) au Forum lancent un vibrant appel à toutes les filles et fils de la République Centrafrique et à toutes les personnes éprises de paix et de justice. Elle exhorte le peuple centrafricain à exorciser les démons de la guerre, de la peur du prochain pour bâtir ensemble une nation forte, une et indivisible, prospère et réconciliée avec elle-même. Ainsi les signataires de la présente Charte :

- S'engagent à tout mettre en œuvre pour construire les conditions matérielles de l'exercice de la puissance publique, de l'administration publique, préalables pour la protection du peuple centrafricain à travers toutes ses composantes religieuses, cultuelles, ethniques, culturelles et linguistiques;
- Se donnent les moyens intellectuels, démocratiques et tous autres moyens nécessaires afin de mobiliser toutes les centrafricaines, tous les centrafricains et les amis de la République Centrafricaine pour définir, communiquer et diffuser les aspirations légitimes du peuple centrafricain à l'unité, la paix et la prospérité économique s'appuyant sur un rayonnement de la créativité et la valorisation des productions culturelles;

- Définissent les domaines prioritaires des actions de la diaspora centrafricaine de France, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie pour marquer leur solidarité avec le peuple centrafricain :
 - 1. En utilisant les ressources du numérique pour fédérer les organisations de la société civile centrafricaine à travers un portail internet unique, portail précisant la lisibilité des volets humanitaire, économique, culturel ou citoyen de l'engagement des centrafricains de l'étranger, l'objectif étant de créer une capacité nationale d'action centrafricaine dans les domaines précités,
 - 2. En mobilisant les réseaux diplomatiques, parlementaires et médiatiques pour faire valoir la vision de sortie de la tragédie centrafricaine, vision développée par les centrafricains pour les centrafricains, avec les centrafricains. L'objectif est que la parole des centrafricaines et des centrafricains soit formulée et divulguée, respectée...
 - 3. En partageant une réflexion active permettant de faire émerger une stratégie pour les questions vitales que sont : le vivre ensemble, les institutions, la relance de l'activité économique,
 - 4. En développant une expertise collective de haut niveau sur les implications et enjeux internationaux liés au dénouement de la tragédie que vit le peuple centrafricain (groupes de travail, lobbying...),
 - 5. En faisant la promotion de la culture religieuse comme vecteur des valeurs éthiques, socle de l'amour, de la fraternité et de la solidarité,
 - 6. En faisant la promotion des valeurs de la laïcité de sorte que les causes confessionnelles ne viennent plus endeuiller et diviser les familles.

Paris le 28 juin 2014, Forum des Amis de la République Centrafricaine

Charte approuvée ce jour, par les participants (es) au Forum : *

*Voir liste